

**SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL**

**VOUS PENSEZ QUE PRENDRE  
SOIN DE VOS AGENTS**

**PEUT AMÉLIORER LE SERVICE PUBLIC**

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER**



# LA SANTÉ DE VOTRE COLLECTIVITÉ PASSE PAR CELLE DE VOS AGENTS!

La MNT accompagne les collectivités afin de leur permettre de réduire les risques professionnels et d'améliorer la santé et le mieux-être au travail de leurs agents. Pour cela, elle propose un large panel de solutions concernant par exemple le vieillissement des agents, les troubles musculo-squelettiques (TMS), les risques psychosociaux (RPS), les conduites addictives, la transformation des métiers, l'évolution des conditions de travail et du cadre réglementaire ou encore les absentéismes.

## LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL DES AGENTS : DES ACTIONS PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRES

69%



des agents affirment que leur collectivité n'a pas mis en place de mesures incitant à la pratique d'une **activité physique**.

55%



des agents estiment que leur niveau de **bien-être** s'est dégradé (même résultat qu'en 2020).

+ de

70%



des agents trouvent que les **actions de prévention** sur les risques psychosociaux (RPS) sont prioritaires.

80%



des agents se jugent **stressés par leur travail**.

53%



des agents affirment que leur collectivité ne propose pas d'**actions de prévention**.

Source : Baromètre du bien-être au travail dans les collectivités locales, 2021, La Gazette-MNT, échantillon 4 800 agents territoriaux.

Dans ce contexte, les démarches de prévention et de mieux-être au travail ont un impact réel sur la santé au travail des agents et sur la qualité du service public. En réduisant les coûts liés aux absentéismes (indemnités journalières, désorganisation du service, baisse de productivité...), le retour sur investissement est important : pour 1€ investi en prévention, ce sont entre 1,2€ et 2,5€ économisés.

**EN TANT QUE RESPONSABLE TERRITORIAL, CONTRIBUEZ À  
L'EFFICIENCE DU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ EN VEILLANT  
À LA SANTÉ ET AU MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL DE VOS AGENTS!**

# QUEL QUE SOIT VOTRE BESOIN, LA MNT EST À VOS CÔTÉS



## VOUS ACCOMPAGNER

› avec des équipes de proximité et des solutions.

## AGIR ENSEMBLE

› avec des programmes de prévention afin de réduire durablement les risques professionnels.

## SOUTENIR VOS AGENTS

› avec des accompagnements individuels visant le maintien en emploi.

## RETOURS D'EXPÉRIENCE

› pour favoriser l'échange de bonnes pratiques.

### UN VRAI + POUR VOTRE ATTRACTIVITÉ EMPLOYEUR

La mise en place d'actions concrètes de prévention pour prévenir les risques professionnels liés aux métiers de vos agents et améliorer leur qualité de vie au travail peut constituer un réel argument lors de vos recrutements. Ainsi, vous apportez une preuve concrète de votre implication dans l'amélioration du bien-être des agents au sein de votre collectivité.



# VOUS ACCOMPAGNER

## **C'EST VOUS PROPOSER L'EXPERTISE D'INTERLOCUTEURS QUI CONNAISSENT PARFAITEMENT VOS ENJEUX.**

Un accompagnement de proximité vous est proposé avec un responsable développement par département. Interlocuteurs privilégiés des collectivités, les responsables développement sont appuyés par des référents prévention régionaux.

Les référents prévention régionaux accompagnent les collectivités territoriales dans leurs projets de santé au travail. Depuis l'étude des besoins jusqu'à son évaluation et sa valorisation, chaque programme est réalisé sur mesure pour et avec la collectivité.

Contact privilégié des collectivités territoriales sur le champ de la prévention et de la santé au travail, le référent prévention partage son expérience et son expertise sur le sujet.

Il s'appuie ainsi sur sa connaissance fine de la fonction publique territoriale, les études de l'Observatoire MNT ou encore les projets valorisés par les Prix santé et mieux-être au travail.

[mnt.fr/decouvrir-la-mnt/observatoire-mnt](https://mnt.fr/decouvrir-la-mnt/observatoire-mnt)



[collectivites.mnt.fr](https://collectivites.mnt.fr)

# UNE DÉMARCHE GLOBALE ET DIMENSIONNÉE À VOS PROBLÉMATIQUES

## TRÈS ENGAGÉE DANS LA RÉDUCTION DES RISQUES PROFESSIONNELS, LA MNT MET À VOTRE DISPOSITION :

- › **son expertise et celle de ses partenaires**, pour vous accompagner lors de l'analyse de vos besoins en santé au travail ;
- › **ses outils**, créés spécifiquement pour la fonction publique territoriale ;
- › **ses équipes nationales expertes** (dont des médecins) de la prévoyance, de la prévention et de la gestion du risque ;

### BON À SAVOIR

Cet accompagnement est aussi possible lors de la publication d'un appel d'offres. Une équipe MNT est dédiée à ce sujet.

- › **ses équipes de proximité**, à vos côtés tout au long de la démarche ;
- › **des tarifs préférentiels négociés avec ses partenaires**, pour vous faire bénéficier d'interventions de qualité à coût maîtrisé.

## UN ACCOMPAGNEMENT DANS LE TEMPS





# AGIR ENSEMBLE

**C'EST ÊTRE À VOS CÔTÉS POUR  
LA MISE EN PLACE D' ACTIONS DE PRÉVENTION  
DES RISQUES PROFESSIONNELS.**

**La MNT accompagne les collectivités  
avec des actions :**

- › **d'accompagnement des équipes** prévention et santé au travail afin de les faire monter en compétence et en autonomisation ;
- › **de prévention primaire** pour éviter la survenance d'une maladie et/ou d'un risque professionnel ;
- › **de prévention secondaire** à destination de populations à risque face à une maladie et/ou un risque professionnelle.

## **C'EST ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DE VOS ÉQUIPES**



Dans l'intérêt des décideurs que nous accompagnons et de leurs agents, la MNT s'attache à organiser un transfert de compétences entre ses partenaires, ses équipes et les vôtres. Ainsi, vous pourrez mettre en place des actions de prévention au sein de votre collectivité en toute autonomie.

## PRÉVENTION PRIMAIRE

### C'EST VOUS AIDER À ÉVITER LE RISQUE

Sensibilisation autour de  
différentes thématiques en lien  
avec la santé au travail :

- › Activités physiques
- › Alcool et risques routiers
- › Alimentation
- › Bien vieillir
- › Prévention des cancers
- › Bon usage des médicaments
- › Santé environnement
- › Sommeil
- › TMS
- › Tabac

## SOUS QUELLE FORME ?

Mise en place **d'ateliers par un collaborateur MNT** qui utilise des outils d'animations (quiz, jeu, vidéos...), de la documentation, des éléments de communication (affiche personnalisable, invitation) et des objets de prévention. Ils permettent d'apporter un premier niveau d'informations et de faire passer des messages simples et facilement applicables dans la vie de tous les jours.

## PRÉVENTION SECONDAIRE

### C'EST VOUS AIDER À FAIRE FACE À UN RISQUE EXISTANT

Actions portant sur divers sujets  
de santé au travail :

- › Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- › Analyse de l'absentéisme
- › Amélioration de la qualité de vie au travail et réduction des risques psychosociaux (RPS)
- › Accompagnement des collectifs managériaux
- › Transformation constructive des conflits
- › Risques professionnels liés aux consommations de substances psychoactives
- › Risques physiques, pénibilité et troubles musculo-squelettiques (TMS)
- › Sport santé et activité physique adaptée

## SOUS QUELLE FORME ?

L'intervention pourra prendre la forme de conférence de sensibilisation, de formation, de diagnostic ou encore d'atelier participatif, en fonction des sujets et des besoins identifiés.

Le public pourra être l'une et/ou l'autre des cibles suivantes : élus, décideurs, encadrants, acteurs de la prévention, agents.



# SOUTENIR VOS AGENTS

## PRÉVENTION TERTIAIRE

### C'EST ACCOMPAGNER LES AGENTS EN DIFFICULTÉ

La MNT accompagne les agents en fonction des besoins, en lien avec la collectivité, avec des actions d'accompagnement individuel sur mesure :

- › **de prévention de l'arrêt de travail long** et d'aide au retour en emploi,
- › **de prévention** pour diminuer les conséquences d'une maladie et/ou d'un risque professionnel avéré.

## SOUS QUELLE FORME ?

La MNT peut activer des leviers d'accompagnement individuel dans le cadre d'une discussion avec la médecine préventive comme par exemple des ateliers de remédiation cognitive, des accompagnements individuels par un kinésithérapeute spécialisé en santé au travail, un programme d'activité physique adaptée...

### Un accompagnement particulier pour nos adhérents

Vos agents, adhérents MNT, pourront également bénéficier d'actions de prévention de l'arrêt de travail long et d'aide au retour en emploi à l'aide d'un dispositif concerté autour du médecin du travail, du médecin conseil de la MNT, de la DRH et de tous les acteurs de la reprise visant à diminuer les risques d'absentéisme prolongé.

Et notamment de l'accompagnement psychologique « MNT équilibre » et de la procédure « Aménagement Reclassement », les deux principaux piliers de l'aide proposée par le service médical de la MNT pour la reprise de travail.

### Pour la collectivité, cet accompagnement permet de :

- › limiter les risques d'absentéisme,
- › veiller à un retour en douceur et concerté,
- › valoriser la qualité de vie au travail et l'équilibre psychologique des agents.

### Pour l'agent, il permet de :

- › programmer un retour concerté et attendu avec les parties prenantes,
- › recevoir un soutien psychologique,
- › entrevoir une issue à l'arrêt de travail.

# RETOURS D'EXPÉRIENCE

ILS L'ONT FAIT... POURQUOI PAS VOUS ?

## PRÉVENTION PRIMAIRE

### SENSIBILISEZ VOS AGENTS AUX RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS AUX CONDUITES ADDICTIVES

Le centre de gestion des Alpes-de-Haute-Provence (CDG04) en partenariat avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) a organisé une journée de prévention autour des conduites addictives. Parmi les animations déployées :

- › l'atelier « dose-bar » pour comprendre l'influence des quantités d'alcool versées dans un verre ;
- › l'atelier « simulateur d'alcoolémie » pour prendre conscience des pics d'alcoolémie et du temps nécessaire à l'organisme pour éliminer l'alcool ;
- › l'atelier « parcours alcool » afin de suivre un parcours fictif avec deux paires de lunettes aux niveaux différents de degré d'alcoolémie.

(Projet initié en 2018)



## PRÉVENTION SECONDAIRE

### ANTICIPEZ LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DE VOS MANAGERS DE PROXIMITÉ

La MNT a co-construit un plan d'accompagnement dédié à la prévention des RPS et a formé dirigeants et managers de la **communauté de communes (CC) du Grand Autunois Morvan (GAM) en Bourgogne**.

Le diagnostic établi avait alerté sur la nécessité d'agir et de porter une attention toute particulière aux managers de proximité, exposés à un niveau de RPS très élevé, car maillon essentiel entre les agents du terrain et la direction. Les objectifs étaient de sensibiliser individuellement à ces risques et de trouver collectivement des solutions concrètes pour les réduire.

(Projet initié en 2021)

## PRÉVENTION SECONDAIRE

### PRÉVENEZ LES TMS EN CO-ACTIVITÉ AVEC LE PROGRAMME PAMAL

Deux métiers interdépendants (enseignants et ATSEM), mais avec deux employeurs distincts, souffrent des mêmes pathologies : les troubles musculo-squelettiques (TMS)... Partant du constat que ces derniers sont liés pour beaucoup à l'organisation et au bien-être au travail, la ville de **Tarbes (65)** a bénéficié d'une action PAMAL de grande ampleur, pionnière, qui a réuni tous les acteurs : les mutuelles MNT et MGEN, Kiné France Prévention (KFP), la médecine du travail, la collectivité de Tarbes, l'Éducation nationale et, enfin, deux professions complémentaires mais qui n'ont ni le même employeur ni le même statut : les **enseignants** et les **ATSEM**.

(Projet initié en 2019)



\* Prévention des accidents et maladies de l'appareil locomoteur. Marque déposée par notre partenaire KFP.

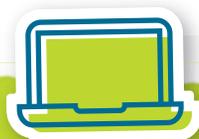


## PRÉVENTION TERTIAIRE

### MAINTENEZ VOS AGENTS EN EMPLOI GRÂCE À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Sur la base du volontariat et en accord avec leurs managers, une dizaine d'agents de la ville de **Colomiers** en restriction médicale, présélectionnés par la Direction des ressources humaines de la collectivité et par la médecine du travail, suivent 12 séances d'activité physique adaptée d'1 heure 30. Presque sur mesure, ces séances ont été adaptées à leur condition physique et à leurs difficultés. L'un des objectifs de ce dispositif est de donner des outils et des clés aux agents en restriction médicale pour qu'ils puissent, à plus long terme, exercer cette activité physique seuls, l'inscrire dans leur quotidien et se maintenir en emploi.

(Projet initié en 2021)



RETROUVEZ TOUS NOS RETOURS D'EXPÉRIENCE  
AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS SUR

[collectivites.mnt.fr](https://collectivites.mnt.fr)

# LA MNT: PREMIÈRE MUTUELLE DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS LOCAUX



Nous accompagnons les collectivités, dont 4 100 dans le cadre d'une convention de participation et protégeons plus de 1,9 million d'agents.

## L'EXPERTISE TERRITORIALE DE LA MNT À VOS CÔTÉS...

› Plus de 50 ans de données statistiques sur la santé, les risques professionnels et leurs impacts sur les collectivités (absentéisme...) sont disponibles.

› La MNT est l'initiatrice des Prix santé et mieux-être au travail dans la

**fonction publique territoriale**

(intégrant un prix spécial CDG) avec le soutien de SMACL

Assurances et des principaux acteurs du secteur. Ces prix valorisent et encouragent l'engagement des services publics

locaux en faveur du mieux-être au travail de leurs agents.



L'Observatoire  
MNT Social & territorial



› La mutuelle a créé l'Observatoire MNT offrant aux responsables de collectivités des études sur les agents territoriaux, leur environnement et leur protection sociale.

[mnt.fr/decouvrir-la-mnt/observatoire-mnt](http://mnt.fr/decouvrir-la-mnt/observatoire-mnt)

› La MNT vous propose des partenaires au service de votre territoire avec LIFEAZ pour l'installation et la maintenance de défibrillateurs connectés, SPALLIAN pour vous aider à piloter vos politiques publiques, COLLECTICITY pour trouver des sources de financement alternatif de vos projets et KOMPAN, une solution pour aménager des espaces sportifs de plein air.

› Un décryptage précis et actualisé de la réforme de la protection sociale complémentaire et de ses enjeux vous est proposé

à travers de nombreux webinaires, outils et simulateur. En tant que centre de gestion, cette réforme vous impacte directement. La MNT vous accompagne dans la mise en œuvre de ces nouvelles obligations.

[reformepsc.mnt.fr](http://reformepsc.mnt.fr)



## ... ET AUX CÔTÉS DE VOS AGENTS

› Des supports pédagogiques sont mis à leur disposition pour les aider à mieux comprendre et appréhender leur budget: animation Ma Santé Mon Budget, analyse de devis santé en ligne, simulateur de perte de revenus en cas d'arrêt...

› La MNT est la mutuelle de référence en santé et en prévoyance (maintien de salaire, invalidité, décès, accidents de la vie...) avec près de 755 000 agents protégés aussi bien en convention de participation qu'en labellisation.

[mnt.fr](http://mnt.fr)



# VOUS AVEZ FAIT LE CHOIX D'ÊTRE UTILE, NOUS AUSSI

**Première mutuelle des services publics locaux, la MNT milite et agit au quotidien pour assurer le mieux-être au travail et la santé physique et économique de plus de 1,9 million d'agents territoriaux.**

## LA PREUVE ? La MNT est une mutuelle :

- › **Territoriale** : près de 1500 agents élus par leurs collègues territoriaux représentent bénévolement les adhérents.
- › **Proche de vous** : 94 agences réparties sur tout le territoire au service de près de 755 000 adhérents<sup>(1)</sup>.
- › **Solidaire** : 6 millions d'euros dédiés aux aides sociales chaque année.
- › **D'intérêt général** : 100 % des excédents éventuels réinvestis au bénéfice de nos adhérents.

## La MNT est la mutuelle de référence des services publics locaux du Groupe VYV.

Le Groupe VYV est le premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Il œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. Il protège plus de 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 73 000 entreprises clientes en santé et prévoyance et à 19 000 collectivités territoriales. Il dispose de plus de 1700 établissements de soins et d'accompagnement. Acteur engagé, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Il s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.



La MNT est membre fondateur du Groupe VYV, premier groupe mutualiste de protection sociale en France.

En savoir plus :  
[collectivites.mnt.fr](https://collectivites.mnt.fr)

Contactez un responsable développement MNT



En appelant le  
**0 980 980 210**

(prix d'un appel local)  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.



(1) 753 825 adhérents uniques MNT en santé / prévoyance au 31/12/2021. Mutuelle Nationale Territoriale, mutuelle régie par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirène sous le numéro SIREN 775 678 584. Siège social : 4 rue d'Athènes – 75009 PARIS. La MNT est soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Document à caractère publicitaire. Septembre 2022. TheLINKS.fr. Crédit photos : Getty Images - Imprimerie Desbouis Grésil – ZI du bac d'Ablon – 10-12 rue Mercure – 91230 Montgeron – Photographies retouchées. Ref. A3

